Une image contenant texte

Description générée automatiquementLe Tournoi de Basketball Masculin de Victoriaville (TBMV) est fier de vous inviter à sa 4e édition qui aura lieu les 29 et 30 avril 2023.

Voici les catégories offertes :

* Mini participation et compétition
* Benjamin D2, D3 et D4
* Cadet D2, D3 et D4
* Juvénile D2, D3 et D4
* Ouvert/Collégial

Frais d’inscription :  
Mini : 375$ Autres Catégories : 475$

Hébergement en classe offert : 150$ pour une nuit ou 275$ pour deux nuits  
Hébergement par entraîneur féminin dans une autre classe : 30$/nuit/entraîneur féminin

Le paiement peut être fait par carte de crédit lors de votre inscription ou avec l’envoi d’un chèque d’ici le 1er avril au nom du **Club de Basketball les Astéries**.

**IL Y A UN FRAIS D’ADMISSION POUR LES SPECTATEURS AGÉS DE 8 ANS ET +, de 5$ PAR JOUR**

L’adresse pour retourner le paiement est  
 **TBMV 2023**  
 **CP 462 succursale Bureau-Chef**  
 **Victoriaville (Québec)**  
 **G6P 6T3**

Des boites à lunch seront disponibles pour le déjeuner du dimanche. Les déjeuners doivent être réservés lors de l’inscription. Chaque boite à lunch coûte 7$ et nous aurons un maximum de 500 boites à lunch de disponible. Ce sera les 500 premiers inscrits demandant la boite à lunch qui auront droit à la boite à lunch.

Contenu de la boite à lunch[[1]](#footnote-1)

1 ficello  
2 fruits  
1 compote de pomme  
1 muffin  
1 jus

**RÈGLEMENTS DU TOURNOI**

1. Les règlements de la F.I.B.A. seront en vigueur avec les adaptations de la F.B.B.Q. La défensive individuelle est obligatoire pour les catégories MINI, ATOME, BENJAMINE et CADETTE. La règle de participation est obligatoire pour les catégories MINI, ATOME ET BENJAMINE.

2. Dix (10) minutes de réchauffement seront accordées avant le match.

3. Un retard de plus de dix (10) minutes après l'heure prévue entraîne la perte du match par le pointage de 20 à 0. L'équipe qui perd par défaut sera automatiquement exclue de la ronde éliminatoire.

4. Si l'équipe arrive à l'intérieur du délai prévu, 5 minutes de réchauffement lui seront allouées.

5. Tous les joueurs devront avoir en leur possession leur carte d'assurance-maladie.

6. Les âges:

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Catégories offertes** | **Catégories d'âges** |  |
|  | Mini | 01 octobre 2010 - 30 septembre 2012 |  |
|  | Atome | 01 octobre 2009 - 30 septembre 2010 |  |
|  | Benjamin | 01 octobre 2008 - 30 septembre 2010 |  |
|  | Cadet | 01 octobre 2007 - 30 septembre 2008 |  |
|  | Juvénile | 01 octobre 2004 - 30 septembre 2007 |  |
|  | Sénior | Aucune limite d’âge |  |

Spécifications   
● Les athlètes nés entre le 1e octobre 2009 et le 30 septembre 2010 mais en 6e année peuvent évoluer dans la catégorie mini pour leur équipe. Vous devez avoir en votre possession la preuve de fréquentation d’une école primaire pour les joueurs concernés.  
● Les athlètes nés du 1e juillet 2004 au 30 septembre 2005 peuvent évoluer avec leur équipe juvénile si ceux-ci sont étudiant à temps plein dans une école secondaire. Vous devez avoir en votre possession la preuve de fréquentation d’une école secondaire pour les joueurs concernés.

7. Nombre de joueurs par équipe  
Nombre de joueurs maximum par équipe: 15  
Nombre de joueurs minimum disponibles pour jouer par équipe:   
 Mini, atome et benjamin : 8   
 Cadet, juvénile et ouvert : 5   
  
8. Un joueur peut jouer seulement avec UNE équipe lors du tournoi.   
  
9. RÈGLES SPÉCIFIQUES POUR LES TOURNOIS À LA RONDE.   
Pour établir le classement en cas de double égalité:   
Si deux équipes se sont déjà rencontrées, l'équipe qui a remporté la victoire, sera l'équipe gagnante de son pool;   
Si les deux équipes ne se sont pas rencontrées, l'équipe qui a la plus grande marge entre les points "pour" et les points "contre" de toutes les parties disputées dans le tournoi, sera l'équipe gagnante de son pool. L'écart maximum considéré pour un match est de 30 points.   
Si l'égalité persiste, les points "contre" détermineront l'équipe gagnante du pool. L’équipe ayant accordé le moins de points sera l’équipe gagnante de son pool.   
Si l'égalité persistait encore, les points "pour" détermineront l'équipe gagnante du pool. L’équipe ayant le plus de points "pour" sera l’équipe gagnante de son pool.

Pour établir le classement en cas de triple ou de quadruple égalité:   
L'équipe qui a la plus grande marge entre les points "pour" et les points "contre" de toutes les parties disputées dans le tournoi, aura un meilleur classement. L'écart maximum considéré pour un match est de 30 points.   
Si l'égalité persiste, les points "contre" détermineront l’ordre des équipes, les équipes ayant accordés le moins de points auront un meilleur classement.   
Si l'égalité persistait encore, les points "pour" détermineront l’ordre des équipes, les équipes ayant le plus de points "pour" auront alors un meilleur classement.   
  
10. PROTÊT   
Un protêt doit être signalé à l'arbitre au moment de l'infraction. Un dépôt de 50$ doit être effectué au responsable du site dans les quinze (15) minutes suivant la fin de la partie et sera remis seulement si la décision est favorable. Celui-ci sera alors étudié par un comité composé de 3 membres et la décision sera finale et sans appel.   
  
11. DURÉE DES PARTIES   
Mini: 4 X 6 minutes   
Autres catégories : 4 x 8 minutes   
Arrêt de 5 minutes à la demie   
Chronomètre des 24 secondes, celui-ci sera en vigueur pour les parties OUVERT, pour les matchs du samedi ainsi que les ½ finale et finale.  
  
12. PROLONGATION   
En cas d'égalité, il y aura une période de prolongation de 3 minutes pour déterminer l'équipe gagnante. Si l’égalité persiste à la fin d’une période de prolongation, il y aura une autre période de prolongation de 3 minutes.   
  
13. BALLON DE LA PARTIE   
Aucun ballon ne sera fourni par l'organisation du tournoi. Le ballon de la partie proviendra de l'une des deux équipes participantes, à la discrétion de l'arbitre.   
Grosseur du ballon pour la catégorie mini : ballon #5  
Grosseur du ballon pour la catégorie benjamine : ballon #6  
Grosseur du ballon pour les catégories cadette, juvénile et Sénior/Collégial : ballon #7  
  
14. HAUTEUR DES PANIERS   
Mini Compétition, Benjamin, Cadet, Juvénile et OUVERT se jouent avec des paniers à 10 pieds  
Pour la catégorie Mini Participation, ce sera à la discrétion des entraîneurs de jouer sur des paniers à 8 pieds ½ ou 10 pieds. Si les 2 équipes jouent sur des paniers de hauteur différente, les équipes garderont le même panier pour la 2e demie.

**ADRESSES DES SITES DE COMPÉTITION**

École secondaire Le Boisé - 75, Boulevard Labbé Sud Victoriaville G6P 0E4 - C’est l’adresse en vigueur pour se rendre à l’école vu les rénovations, c’est l’adresse du Stade de Baseball, l’entrée de l’école est située au bout du grand stationnement des autobus.

Pavillon Agri-Sports - 400 Bd Jutras E, Victoriaville, QC G6P 7H4, le pavillon est situé à l’arrière du colisée

Cégep de Victoriaville - 475 Rue Notre Dame E, Victoriaville, QC G6P 4B3

École Saint-Christophe - 660 Blvd. des Bois Francs S, Victoriaville, QC G6P 5W9

École Notre-Dame-des-Bois-Francs - 82 Rue du Curé Suzor, Victoriaville, QC G6P 6M8

École Pie-X : 30, Ste-Victoire, Victoriaville, G6P 2M9  
  
Collège Clarétain : 663, Boul. Gamache, Victoriaville, G6R 0W3

**SERVICE DE PREMIERS SOINS**

Voilà les 2 sites de compétition où vous retrouverez un service de taping, celui-ci est gratuit si vous fournissez votre matériel. Si vous n’avez pas de tape, le cout sera de 5$ pour le taping.

2 sites avec service de taping :  
 École secondaire Le Boisé - 605 Rue Notre Dame E, Victoriaville, QC G6P 6Y9  
 Pavillon Agri-Sports - 400 Bd Jutras E, Victoriaville, QC G6P 7H4

Possibilité d’emprunter des béquilles durant l’événement.

Si vous avez des compétitions sur un autre site de compétition et que vous avez besoin d’un taping, nous vous invitons

**HÉBERGEMENT**

HÉBERGEMENT DANS LES CLASSES   
École secondaire le Boisé, 75, Boulevard Labbé Sud Victoriaville G6P 0E4 - C’est l’adresse en vigueur pour se rendre à l’école vu les rénovations, c’est l’adresse du Stade de Baseball, l’entrée de l’école est située au bout du grand stationnement des autobus.

Hébergement dans une classe : 150$ pour 1 nuitée  
 Hébergement dans une classe : 275$ pour 2 nuitées  
 Hébergement par entraîneur féminin : 30$/personne par nuitée

Aucun local ne sera disponible avant vendredi (28 avril 2023) à 19H00.

Un dépôt de 40$ en argent sera exigé à votre arrivée, lorsque vous prendrez possession de votre local, un plan de la classe vous sera remis. Le dépôt sera remboursé à la fin de votre séjour lorsque la classe sera remis en ordre et selon le plan de la classe remis à votre arrivée.

Les règlements pour l’hébergement sont :   
1. Un responsable âgés de 18 ans et plus doit accompagner l’équipe, nous recommandons la présence de 2 adultes qui dort dans la classe avec les jeunes.   
2. La nourriture ainsi que les animaux sont interdits dans les locaux d’hébergement.   
3. Il est interdit de fumer et de consommer des boissons alcoolisées et des drogues à l’intérieur de l’école.   
4. Les espaces fournis pour l’hébergement doivent demeurer propres en tout temps.   
5. Chaque équipe doit fournir sac de couchage, matelas soufflé, oreiller, trousse de premiers soins, etc… 6. Le couvre-feu est fixé à 23h00 et, en tout temps, pour respecter les autres, on doit circuler sans faire de bruit.   
7. Toutes les équipes doivent quitter les lieux d’hébergement au plus tard le dimanche, (30 avril 2023 à 12h00).   
8. L’organisation n’est pas responsable des pertes, bris ou vols dans les locaux d’hébergement.

N.B. : Les réservations de locaux pour l’hébergement devront être faites, obligatoirement, lors de votre inscription. Nous recommandons aux équipes les plus éloignées de faire leurs inscriptions pour l’hébergement du vendredi soir immédiatement lors de l’inscription de votre équipe pour éviter les surprises de dernières minutes.

Voilà le lien pour vous inscrire :

[www.asteriebasketball.com/tournoi-de-basketball-masculin](http://www.asteriebasketball.com/tournoi-de-basketball-masculin)

Pour informations concernant votre participation au Tournoi de Basketball Masculin de Victoriaville (TBMV), veuillez contacter Luc Pépin au 819-740-4492

1. Contenu sujet à modification sans préavis, advenant le cas d’une pénurie d’un aliment, celui-ci sera replacé par un aliment semblable [↑](#footnote-ref-1)